

PV du conseil municipal

Séance du lundi 18 septembre 2023 à 20h

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit août à 20h, le Conseil municipal de la commune de Lurcy, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Nathalie Bisignano, Maire, dans la salle du Conseil Municipal

Date de la convocation : 13 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9 Votants : 10

Présents : Bisignano Nathalie, Cordier Christelle, Denis Bernadtte, Di Nucci Nicolas, Dulac Laëtitia, Eckert Pierre, Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Villuendas Myriam

Excusés : Schneider Chrystel (pouvoir à Villuendas Myriam), Duret Franck

Secrétaire de séance : Pierre Eckert

La séance du Conseil commence à 20h

Le Conseil Municipal :

- Approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente.

Madame le maire rappelle la délibération du 12 octobre 2022 N°2022 12 10 028 confiant le projet de vente du bien cadastré B180-710- 711 situé au 74 le Bourg à l'agence immobilière HORIZON IMMOBILIER de St Didier sur Chalaronne représenté par M.Nicolas Mock. Un mandat de vente exclusif avait été conclu pour une durée de 3 mois.

Aucune vente n'ayant été conclue à ce jour et aux vues de la crise immobilière et de la hausse des taux d'intérêts bancaires, elle propose de continuer avec cette agence, en cessant l'exclusivité et d'élargir ainsi le spectre de clientèle en sollicitant l'agence Valdor 1 rue de Lyon à Montmerle sur Saône.

Les modalités proposées par les 2 agences sont les suivantes :

mandat de vente simple,

1 seul lot estimé à 379 000€

Durée de mandat simple de 3 mois

Rémunération du mandataire 5% soit 18 950€, TVA incluse à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à **5 voix pour** (Nathalie Bisignano, Christelle Cordier, Bernadette Denis, Nicolas Di Nucci, Corinne Fontan), **2 voix contre** (Chrystel Schneider, Myriam Villuendas) et **3 abstentions** (Laëtitia Dulac, Pierre Eckert, Jean-Marc Pramayon)

- **approuve** les modalités de mandat de vente simple proposées par les agences immobilières HORIZON IMMOBILIER de St Didier sur Chalaronne et VALDOR de Montmerle sur Saône pour la vente du bien situé 74 le bourg à Lurcy.
- **Autorise Madame le Maire** à signer avenant de vente, promesse de vente, acte notarié et tous documents se rapportant à cette décision.

Clôture de la séance à 20h50.

Le Maire,

Nathalie BISIGNANO



Le secrétaire de séance,

Pierre ECKERT

